



DAVID LAPPARTIENT | CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE DE L'UCI
OURPASSION.ORG | #LappartientUCI

Sarzeau, le 1^{er} septembre 2017

MPCC

Monsieur Roger LEGEAY

Président

Par mail uniquement : roger.legeay@wanadoo.fr

Monsieur le Président, *Cher Roger,*

J'ai bien reçu votre courrier du 17 juillet dernier, courrier adressé aux deux candidats à la Présidence de l'Union Cycliste Internationale.

Tout d'abord, je souhaite féliciter votre association pour son engagement à faire respecter l'éthique dans le cyclisme. Votre action concourt depuis plusieurs années, en complément du travail important de l'Union Cycliste Internationale, à améliorer la situation du peloton. La manière dont vous avez su fédérer la majeure partie des équipes autour de cet objectif est à saluer.

Le Projet que je porte pour la présidence de l'Union Cycliste Internationale et dont vous trouverez ci-joint une copie, intègre dans son axe 5 l'objectif de garantir la crédibilité du résultat et la protection des sportifs. Vos préoccupations sont donc prises en compte dans mon programme afin de continuer à promouvoir un cyclisme crédible.

Vous avez souhaité m'interroger sur mes intentions autour de différentes thématiques. C'est très volontiers que vous trouverez mes réponses ci-dessous.

Quelles sont vos intentions personnelles à l'égard de notre Mouvement quant aux règles sportives et éthiques qui le dirigent ?

Je pense que les règles mises en place par le MPCC vont dans le bon sens et je les salue. Certaines sont transposables dans le règlement UCI et je souhaite que nous puissions le faire rapidement. Pour d'autres, qui vont au-delà du droit et qui sont basées sur le volontariat, l'UCI ne pourra pas les transcrire dans sa réglementation. Cependant, nous pouvons aussi réfléchir à des mesures alternatives, comme par exemple le renforcement du respect des règles anti-dopage dans leur carrière pour des personnes souhaitant œuvrer dans le cyclisme.

Dans le cadre de la santé : interdire la compétition au coureur qui présente une cortisolémie anormalement basse ?

J'y suis totalement favorable et cette mesure doit être intégrée dans le règlement UCI. Il a été démontré, par des études scientifiques indépendantes les risques d'une cortisolémie effondrée. Dès lors, la responsabilité des dirigeants du sport est de prévenir cette situation. Aussi, je propose de mettre en place, de manière réglementaire, au plus vite, l'interdiction de compétition à tout coureur qui présente une cortisolémie anormalement basse.

Sur le retour rapide à une réglementation sur les corticoïdes ?

Elle est nécessaire. Là encore, la démonstration a été faite scientifiquement, par des études publiées, que les corticoïdes améliorent les performances et présentes donc un caractère dopant. Dès lors, il faut interdire les corticoïdes en compétition. Si un coureur a besoin de corticoïdes pour se soigner, il est mis au repos comme tout malade mais il ne prendra pas part aux compétitions tant que sa cortisolémie ne sera pas revenue à la normale. Je pense que l'UCI aurait pu être plus volontaire sur ce dossier qui ne semble pas parmi les plus difficiles à résoudre.

Sur l'interdiction du TRAMADOL ?

De même, le Tramadol doit être interdit dans le cyclisme. Il faut continuer à œuvrer pour que l'Agence Mondiale Antidopage inscrive le Tramadol et les corticoïdes sur la liste des produits interdits. A l'instar des corticoïdes, nous devons réfléchir à la mise en œuvre d'une interdiction plus rapide par le cyclisme.

Etc. ?

Je propose dans mon programme d'introduire une surveillance médicale réglementaire indépendante des équipes dès 2019 comme cela peut se faire dans certains pays. Toute inaptitude à la pratique du cyclisme (exemple : cortisolémie anormalement basse) générera un arrêt de compétition. Cela renforcera la protection de la santé des athlètes et permettra d'établir les mêmes règles pour tous. On pourra s'appuyer sur les prélèvements effectués par la CADF. Je propose également que l'UCI dispose d'un docteur à plein temps qui officiera comme directeur médical. Il est quand même étonnant qu'une des premières mesures prise par l'administration actuelle a été de supprimer le poste de médecin de l'UCI à plein temps.

Enfin, j'ai depuis toujours exprimé ma détermination sans faille concernant la lutte contre la fraude technologique et je sais pouvoir partager cet objectif avec votre association.

Tels sont donc, en l'état, les réponses que je peux apporter à vos interrogations. Je souhaite vous confirmer par la présente mon engagement pour le futur à travailler avec votre mouvement afin de rendre notre sport tout le lustre que nous lui devons.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien Cordialement,



David LAPPARTIENT